

Vivre Les Mureaux Autrement



www.vlma-meleiro.com

Nos engagements pour Vivre Les Mureaux Autrement.

Elections municipales du 9 mars 2008



Mieux utiliser l'argent public pour mieux répondre aux besoins de la population dans tous les quartiers de la ville.

Liste d'union et de rassemblement pour une gestion humaniste et progressiste de la ville conduite par Raymond MELEIRO

Vivre Les Mureaux Autrement



Raymond MELEIRO

« Vivre Les Mureaux Autrement » : c'est ainsi que je définis l'objectif de la liste que j'ai l'honneur de conduire. Celle-ci est constituée de femmes et d'hommes représentatifs de tous les quartiers de la ville. Venus d'horizons différents, nous avons toutes et tous en commun de vouloir travailler pour la ville et pour les habitants.

Les valeurs que nous défendons sont celles du progrès et du respect. Progrès social et amélioration des conditions de vie, respect de la personne et de son environnement, esprit de solidarité et de justice, écoute et attention à l'égard de tous les habitants quel que soit le quartier qu'ils habitent ou leur origine sociale.

Ces dernières années, beaucoup d'argent venant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe mais aussi et surtout des contribuables, a été investi dans la ville. L'avenue principale a été rénovée, une Mairie a été construite, mais il est paradoxal de constater que, dans bien des quartiers, nous vivons plus mal qu'avant.

La situation du logement est désastreuse, l'insécurité est une préoccupation majeure, l'entretien des quartiers est insuffisant, l'environnement, notamment les bois de Verneuil est sous la menace de projets urbanistiques, la culture et le sport se résument à de l'événementiel dispendieux style *Mosaik*, l'endettement a progressé de 50% en six ans....Bref un immense effort doit être accompli pour remettre bien des choses à l'endroit.

C'est cet effort que nous proposons d'entreprendre.

Nous prenons l'engagement de nous placer sous votre contrôle. C'est pourquoi une évaluation de notre travail vous sera présentée chaque année et nous n'hésiterons pas, si cela s'avère nécessaire, à remettre notre mandat entre vos mains.

Pour « Vivre Les Mureaux Autrement »

Raymond Meleiro

Notre projet :

Placer les femmes et les hommes de notre ville au centre de l'action municipale !

Depuis bientôt 20 ans, de grands travaux ont été engagés sur la ville par les différentes municipalités : par exemple, la rue Paul Doumer, la place de la libération, les percées Henri Dunant et Jean Rommeis, l'avenue Paul Raoult (deux fois !), le fil d'Ariane, le parking du centre Espace (deux fois !), une nouvelle Mairie, l'aménagement des berges de Seine...

Beaucoup de ces projets urbanistiques étaient nécessaires. Nous pensons aujourd'hui utile de faire une pause et de consacrer, pendant quelques années, les moyens de la ville, à améliorer concrètement le quotidien des habitants, afin qu'ils puissent mieux profiter des investissements réalisés, et bénéficier de la construction de nouveaux équipements.

Ce que nous souhaitons, c'est de vous aider à vous réapproprier la ville en y développant :

- 1) Des activités de services (les commerces, les animations, le marché du centre ville...);
- 2) Des activités économiques créatrices d'emploi;
- 3) Des pratiques éducatives permettant à chacun d'avoir les possibilités d'une ascension sociale;
- 4) Des activités culturelles plus nombreuses, plus accessibles et plus diversifiées;
- 5) Des activités associatives mieux aidées par la municipalité;
- 6) Des activités sportives et de loisirs plus soutenues;
- 7) Des activités de voisinage et de quartiers favorisant le « Mieux vivre ensemble ».

Nous voulons dépasser le simple stade de l'information et de la concertation, qui consistent à demander l'avis de la population après que le projet a été décidé.

Notre but est d'appréhender collectivement les besoins, d'écouter le pluralisme des opinions et du ressenti de la population, de définir la faisabilité des projets dans la transparence, d'élaborer des outils d'évaluation accessibles à chacun.

Favoriser la réussite éducative et l'accès de tous au savoir.



Hervé BRID

Henda DIAKITE



Considérant que l'école se situe au cœur du dispositif éducatif, nous renforcerons le partenariat Municipalité - Education Nationale dans le cadre d'un projet éducatif. Les 600 000 € octroyés par l'Etat dans le cadre du projet *réussite éducative* seront utilisés avec plus de visibilité et de lisibilité.

Cela se traduira concrètement :

- 1) Par un accroissement des prestations municipales en matière de fournitures scolaires, de classes de découvertes et d'initiation, de moyens pédagogiques, de transports, d'actions d'accompagnement scolaire, d'aide aux leçons et aux devoirs ;
- 2) Par le développement des initiatives dans les quartiers afin d'améliorer l'environnement scolaire.

D'ici la fin du mois de juin, une réunion d'évaluation et de concertation sera organisée avec les équipes éducatives dans chacune des 22 écoles de la ville.

La même démarche sera engagée avec les trois collèges et les deux lycées.

Cette action éducative sera étendue à tous les quartiers, par la création de nouvelles structures d'accueil et d'aide aux devoirs, par la mise en place d'activités culturelles et sportives, par la mobilisation des associations, par le redéploiement, enfin, de personnels formés, et dont la fonction sera revalorisée.

Cette politique éducative sera financée par le redéploiement d'une partie des dépenses octroyées à *Mosaïk*, entre autres.

Pour un service public de qualité.



Moinamina ABDALLAH



Aziz CHAHIB

Parce qu'ils oeuvrent pour l'intérêt général, la solidarité et l'accès aux droits pour tous, nous sommes pour la défense et la modernisation des services publics.

Des services municipaux de qualité passent par un personnel motivé. Nous souhaitons l'associer davantage à l'organisation et à la gestion de la ville. C'est pourquoi la première initiative de la nouvelle municipalité consistera à consulter le personnel service par service. Chacune et chacun sera assuré de pouvoir s'exprimer librement, le débat sera franc, les éventuelles critiques ne seront pas retenues contre leurs auteurs. Les réunions avec la hiérarchie seront distinctes de celles qui seront organisées avec le personnel.

Nous voulons promouvoir un service public plus efficace et un meilleur accueil de la population en développant l'écoute, la prise en compte des demandes, notamment en matière de vie quotidienne, d'environnement, d'aménagement et de travaux.

Cela se traduira par l'installation dans chaque quartier d'une « Maison des services publics » dont l'existence est légale depuis la loi d'avril 2000 relative aux rapports des citoyens avec l'administration. Sans être des mairies annexes, ces antennes seront des lieux d'accueil et d'écoute, de conseils et de services, d'orientation et d'accompagnement.

Une commission extra-municipale sur la qualité du service public sera créée. Son champ d'action portera, outre les services municipaux, sur la qualité des prestations rendues dans des domaines aussi divers que l'énergie, la poste, les télécoms, le logement social, la police, la collecte des déchets, la justice, la santé, l'école...


Nous engagerons, au terme des contrats de concession en cours, une démarche de re-municipalisation de ce qui a été privatisé (restauration scolaire, entretien des bâtiments publics, éclairage public...).

Nous allons enfin travailler à la création d'une régie municipale de l'eau, afin d'en maîtriser la gestion et la distribution et de réduire le coût de l'eau. Nous recherchons pour cela une solution intercommunale.

Agir pour le logement.



Youssef ABERBRI



Daniel VITTER

La situation du logement est, aujourd'hui, un grave sujet de préoccupation. En 2007, 1039 ménages ont déposé ou renouvelé une demande de logement aux Mureaux. La plupart de ces demandes sont toujours en attente. La municipalité qui a fait le choix de détruire avant de construire n'est plus en mesure de répondre à celles-ci.

Nous voulons inverser cette tendance en agissant à plusieurs niveaux :

- 1) En remettant en cause l'actuel projet ANRU : nous appliquerons les réglementations nationales et régionales de l'ANRU en matière de concertation des habitants et nous appliquerons la règle du « un logement construit pour un logement détruit » pour que la construction de logements soit un préalable à toute démolition future ;
- 2) En renégociant avec chaque bailleur un programme de rénovation et de construction de logements ;
- 3) En mettant un terme à la politique de l'actuelle municipalité, qui livre le foncier disponible sur la ville à des promoteurs immobiliers ;
- 4) En lançant des programmes de logements « Jeunes ménages » à des loyers accessibles.

Nous prendrons en compte le besoin des familles d'accéder à un réel parcours résidentiel. L'augmentation exponentielle des prix de l'immobilier, tant à l'achat qu'à la location, dans le secteur libre, rend inaccessible ce parcours aux salariés et aux retraités. Nous agissons dans deux directions :

- 1) En participant en synergie avec la Région Ile de France à l'acquisition de réserves foncières qui permettront de résister à la spéculation financière ;
- 2) En créant un contingent significatif de construction de logements qui portera à la fois sur le développement de l'accession sociale à la propriété et sur une accession à la propriété de logements à loyers et standing corrects.

Chacun des quartiers de la ville fera l'objet d'un audit public, qui sera soumis à l'avis de la population concernée.
Un véritable service logement sera créé.




Nicole BUCHER

Développer la ville et préserver l'environnement.



Prisca ROBERT



Sylvain BRASSE



Robert DELERIN

Dès le lendemain de notre élection nous engagerons :

- * Un réaménagement de la circulation, afin de réduire la vitesse des véhicules à l'entrée de la ville et de fluidifier la circulation pour réduire les temps d'arrêts, facteurs de pollution ;
- * Une procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU) : nous supprimerons de ce plan les tracés routiers que l'actuelle municipalité a décidés dans les bois de Verneuil. Nous reviendrons également sur celui qui longe le quartier des musiciens et passe entre les quartiers de Grand Ouest et de Comtesse. Nous annulerons l'élargissement de l'allée de la Salle-à-Manger, située entre la déchetterie et l'école Jules Ferry et nous reviendrons sur le classement d'un certain nombre de zones (comme le quartier du stade, ou les terrains du Profil...)

Nous étendrons cette révision du PLU à l'aérodrome qui redeviendra zone préservée et non constructible. Sur l'ensemble de cette zone, des bois de Verneuil et de l'aérodrome, nous entendons réaliser des aménagements en partenariat avec l'agence des espaces verts de la Région et les localités riveraines en vue d'améliorer les conditions de promenades et des pratiques sportives.

A peine achevée, l'avenue Paul Raoult est devenue l'artère la plus criminogène de la vallée de la Seine. Nous engagerons un travail de fluidification de la circulation et réaliserons des aménagements.

Avant l'adoption d'un nouveau PLU par le Conseil municipal, nous organiserons une concertation quartier par quartier afin de tenir compte de l'avis des habitants. Ainsi, dans le quartier de La Haye, nous remettons en cause l'actuelle implantation du crématorium, qui devra être implanté ailleurs dans une zone non habitée.

Notre volonté étant de faire une pause dans la réalisation des grands travaux urbanistiques, nous consacrerons, notamment, les trois premières années du mandat municipal à l'aménagement des quartiers, notamment, l'amélioration de la voirie et des trottoirs. En matière de circulation, nous exigerons la révision du cycle des feux tricolores, pour de fluidifier la circulation sur le pont de Meulan et nous agirons pour le réaménagement de l'espace routier entre l'A15 et l'A13 afin d'y transférer la circulation des poids lourds et autres véhicules de transit.

Economie et emploi : ne pas attendre l'OIN !



Paulette JEGU



Thérèse LABAZÉE

L'Opération d'Intérêt National de Seine-aval (OIN) constitue à moyen et long terme une perspective d'avenir économique. Nous voulons agir immédiatement.

Les nombreuses dispositions d'insertion et d'accès à l'emploi actuellement en place seront soumises à évaluation. Un état des lieux sera publié.

Nous savons le rôle structurant, pour l'emploi, dans la vallée de la Seine, de l'industrie automobile, avec les unités de production de Renault, à Flins, et de Peugeot, à Poissy ; celui de l'aéronautique, avec EADS Astrium sur notre ville ; celui de la zone d'activité des Garennes ; celui des services et des entreprises publiques, enfin.

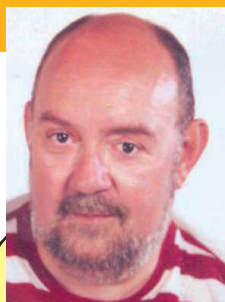
Nous agissons pour le maintien et le développement de ces entreprises et services indispensables à la vie collective et sociale. La municipalité se dotera de plusieurs outils opérationnels qui viendront en soutien aux dispositifs d'Etat actuellement en place. Ces outils auront pour vocation :

- 1) De favoriser les liens intergénérationnels et de développer les dispositifs de tutorats, notamment les partenariats école/entreprises ;
- 2) De renforcer le suivi des jeunes à la recherche d'un emploi, en mettant un terme à la « concurrence » qui fragilise les associations et génère des effets pervers en laissant trop de personnes sur le bord du chemin ;
- 3) D'assurer un service de suivi plus conséquent, après accueil et formation, pour aider les créateurs d'entreprises ;
- 4) D'aider les jeunes à franchir l'étape du travail, afin qu'ils puissent se stabiliser ;
- 5) De lutter contre les discriminations et de favoriser la mobilité des personnes à la recherche d'un emploi ;
- 6) De soutenir la création de petites entreprises et d'agir pour une réforme du code des marchés, afin que celles-ci puissent bénéficier de la commande publique ;
- 7) De développer la pratique du micro-crédit pour aider les jeunes créateurs d'entreprises.

Plus généralement, nous agissons pour la réforme des trop nombreux dispositifs d'insertion soumis à une multiplicité de critères.

La dimension intercommunale de cette action sera renforcée et nous utiliserons autant que possible les dispositifs OIN, pour inscrire Les Mureaux dans une dynamique de développement économique et commercial.

Commerce : Prendre le taureau par les cornes.



Jean-Paul BEAUJON

Serge LEPINE



De l'autoroute à la Seine, le commerce, au-delà de sa fonction économique et de service à la population, constitue un pôle d'animation et de vie indispensable à l'organisation de la ville.

Nous ne pouvons nous satisfaire de son état actuel. C'est pourquoi nous prévoyons un plan d'action multi-directionnel visant à soutenir les commerces actuels et en encourager l'implantation de nouveaux.

Le centre ville fera l'objet d'un plan de relance commerciale, que nous proposons de définir avec l'ensemble des commerçants. Des fonds publics y seront consacrés, et nous travaillerons à la convergence des actions municipales en matière de culture et d'animation, afin de redonner vie au cœur de la ville.

L'une de nos priorités consistera à relancer le marché bi-hebdomadaire. Un groupe de travail comprenant des commerçants, des usagers et des acteurs socio-économiques sera constitué dès le début du mois d'avril. Les conclusions et propositions de ce groupe de travail seront soumises à un débat public, suivi de dispositions et d'investissements inscrits au budget de la ville dans le cadre d'un budget supplémentaire.

Les centres commerciaux de proximité, Bougimonts, Bécheville, les Musiciens, qui peuvent être intégrés dans le cadre général de la politique de la ville et du renouvellement urbain, feront l'objet d'un programme de réhabilitation.

Aucun quartier ne sera désormais exclu des animations de fins d'années. Dès le mois d'avril, un groupe de travail sera mis en place afin de définir le programme d'animation de décembre 2008.



Catherine CARENDERI-PERNÉE

Pour une politique locale de prévention et de sécurité.



Laurence VITOUX



Joseph TREHEL

La sécurité est et doit rester la responsabilité de la police nationale et de la justice. Nous souhaitons renforcer le partenariat entre la municipalité et les institutions policières et judiciaires.

Au regard de la situation actuelle, dans la limite des responsabilités de la municipalité, nous voulons engager une action vigoureuse pour réduire le nombre des délits, des agressions et des violences.

Notre action inclura la dissuasion, la prévention, la réparation, l'accompagnement, l'insertion et l'éducation.



Maria GEORGES

Le comité local de sécurité et de prévention sera relancé.

Un dispositif de soutien et d'aides aux victimes, aujourd'hui négligées et abandonnées, sera mis en place.

Nous mettrons fin à l'actuelle confidentialité, dont le seul objectif est aujourd'hui de masquer l'inaction et le laxisme. Cela va impliquer un certain nombre de mesures radicales, parmi lesquelles :

- 1) La relance des partenariats (avec la police, la justice, les acteurs de la prévention et de l'éducation) tant au niveau des actions décidées qu'à celui des moyens nécessaires à leur réalisation ;
- 2) L'évaluation et la remise à plat de la police municipale afin de la rendre plus efficace ;
- 3) La mise en place d'un service *prévention sécurité* muni de moyens, décentralisé dans chacun des quartiers, accessible au public et doté d'une mission d'aide aux victimes ;
- 4) L'évaluation de la vidéo surveillance et de ses résultats ;
- 5) L'élargissement du comité local de prévention et de sécurité à des représentants du monde associatif ;
- 6) La mise en place d'un partenariat avec les employeurs locaux ;
- 7) La création d'une coordination associant la politique de la jeunesse, la politique sportive et la politique culturelle ;
- 8) Le renforcement de la coopération avec les représentants de l'Education Nationale.

Chaque année un bilan sera présenté en séance publique du Conseil Municipal, la présentation sera suivie d'un débat et de décisions.

L'enfant et le petit enfant au cœur de nos préoccupations.

Sylvie PIMENTA

Rosine MARQUET

Nous proposons d'élaborer avec les pères et les mères de famille, les offres correspondant aux besoins de garde et de développement des enfants.

Deux axes d'action seront privilégiés pour déployer les objectifs définis :

1) Valoriser les structures et les compétences existantes.

Cela implique l'amélioration des locaux et des possibilités d'accueil actuels ainsi que la valorisation des compétences des professionnels présents.

2) Créer de nouveaux équipements.

Nous construirons une nouvelle crèche sur la partie Nord de la ville.

Nous créerons une halte garderie associative pour les familles des quartiers Sud.

La mise en place d'un centre de ressources « Petite enfance » permettra la mise en synergie des acteurs concernés par l'éducation des enfants. Il sera le lieu de référence pour toute demande des parents concernant leur(s) enfant(s) (garde permanente, ponctuelle, baby-sitting...). Des débats, des conférences et des échanges d'expérience y seront organisés. Il sera également un lieu de concertation et de dialogue.

Un tronc commun sera réalisé entre les espaces de quartiers et le centre de loisirs sur la mise en place d'un projet éducatif au sein de la ville. Des commissions seront créées au sein des structures décentralisées de la mairie afin que les parents, les enfants et les intervenants puissent œuvrer ensemble.

Une conférence annuelle du monde éducatif, permettant un dialogue constructif avec tous les partenaires, sera organisée. Véritable outil de réflexion, cette conférence offrira la possibilité de faire le point entre élus, parents d'élèves, personnel enseignant et administratif et autres professionnels afin d'améliorer, chaque année, le devenir éducatif de nos enfants ainsi que leur bien être.

Valérie SOLANO-MELEIRO



Agir pour la santé.



Aïssatou CAMARA



Thibaud DE FLEURY

Une récente étude sanitaire menée présente un diagnostic édifiant de la situation des Mureaux. Transmise à la municipalité en place, cette étude a été ignorée par celle-ci. Pourtant elle dégage le rapport étroit qui unit précarité et état de santé. Les principaux constats concernent : les troubles et souffrances psychologiques, la malnutrition, la toxicomanie, les problèmes bucco-dentaires, les violences, la santé des enfants, le suivi gynécologique, les difficultés liées au vieillissement et l'accès aux soins.

Nous voulons réduire les inégalités et permettre à chacune et chacun, quel que soit son âge et son statut social, d'avoir accès aux soins et à la santé.

Nous voulons développer une politique municipale de prévention.

Avant la fin de l'année, nous organiserons une conférence municipale pour la santé. Nous y inviterons les médecins, infirmières, pharmaciens, spécialistes présents sur la ville, hospitaliers, médecins et infirmières scolaires, acteurs de la prévention, acteurs des politiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les habitants qui le souhaiteront.

Un atelier *ville santé* sera créé afin d'optimiser les moyens existants et de les rendre plus efficaces. Une maison de la santé, communale ou intercommunale, possédant des antennes mobiles sera mise en place.

Nous organiserons :

- 1) Le renforcement d'une action prévention à l'école pour les plus jeunes ;
- 2) Le développement avec les services sociaux d'une prévention dans les quartiers ;
- 3) L'organisation de campagnes de prévention (bucco-dentaires, auditives et optiques) ;
- 4) Une action particulière sera engagée en matière de pédiatrie pour en faciliter l'accès, notamment en cas d'urgence ;
- 5) Nous travaillerons l'environnement sanitaire afin que le manque de médecins spécialistes sur la ville soit comblé.



Alain LUGUET

Nous conforterons par ailleurs le dispositif de soins pour permettre aux personnes âgées de rester à domicile.

Promouvoir une politique sportive audacieuse.



Mike BOCAGE



Alain PERNEE



Jean-Jacques BOSSI

Le sport est un fait de société, un facteur de cohésion et de promotion sociale.

Naguère ville sportive, Les Mureaux est depuis quelques années rentrée dans le rang.

Notre ambition est de renouer avec ce passé pas si éloigné et de promouvoir une politique sportive audacieuse. Cela se traduira :

- 1) Par le renforcement du soutien aux clubs et associations sportives dans le respect de l'indépendance de chacun et chacune d'entre eux ;
- 2) Par la relance de l'Office Municipal des Sports (auquel sera associé le centre médico-sportif) indépendant de la municipalité, organe de concertation et de propositions, adhérent de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport ;
- 3) Par la réalisation d'un état des lieux des équipements et la mise en place d'un programme d'aménagement, de réparation et d'entretien.

Notre politique sportive se déclinera ainsi :

- 1) Favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre. Le sport pour tous constitue un enjeu considérable qui doit se traduire par des animations sportives de proximité dans les quartiers. Les pratiques de loisirs et de détente ainsi que les pratiques d'entretien seront encouragées. Le « sport loisir » qui permet des rencontres amicales, organisées sous forme de tournois ou de compétitions à caractère local, participe à cet objectif et permet de tisser le lien social.
- 2) Intégrer le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté. Cela s'effectuera dans le temps scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale, et dans le temps extrascolaire, avec la mise en place de Centres d'Initiation Sportive, en concertation avec les clubs et associations.
- 3) Développer l'animation et l'éducation sportive au quotidien. En lien avec les partenaires socio-éducatifs, nous souhaitons développer l'animation et l'éducation sportive quotidienne.
- 4) Promouvoir le sport de haut niveau. Il n'y a pas pour nous de séparation entre la pratique sportive du plus grand nombre et celle des niveaux plus élevés. Ce dernier constitue un vecteur promotionnel important et exerce un rôle socio-éducatif majeur.
- 5) Construire une nouvelle piscine qui permettra de suppléer aux difficultés liées au vieillissement de l'actuel équipement.



Sylviane MAJOREL-BOCAGE

Pour un projet culturel partagé.



Asiya TOURE



Sabine BROUSSE

La culture constitue un vecteur privilégié pour mobiliser des acteurs divers autour d'un projet commun (éducation nationale, milieu associatif local, artistes, amateurs, bénévoles).

La politique culturelle que nous voulons mettre en place doit contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation intellectuelle des citoyens, au tissage de liens sociaux.

L'éducation artistique que nous souhaitons promouvoir devra réduire les inégalités devant l'accès aux pratiques culturelles. Pour nous en effet, la dimension sensible et esthétique des activités artistiques est déterminante dans la formation de la citoyenneté.

Nous allons par conséquent opérer une rupture avec la politique culturelle actuelle, dont *Mosaïk* représente le symbole dispendieux et superflu.

Nous ciblerons en premier lieu le public jeune, afin de lui ouvrir l'horizon de l'imaginaire, d'enrichir les connaissances de chacun et de favoriser la communication et l'échange à travers une sensibilité personnelle.

Nous favoriserons l'expression de la citoyenneté et de l'intégration par la participation active de la population. A cette fin, le rôle des associations sera valorisé et soutenu.

Notre choix culturel s'articule autour de quatre axes : la création, la diffusion, l'éducation et la formation. Une salle culturelle polyvalente sera créée et dotée d'un projet de création et de programmation. Sa gestion sera en régie directe et une articulation sera définie entre le cinéma, le centre des arts, la médiathèque et les espaces de quartiers.

Une passerelle sera mise en place entre le projet éducatif et le projet culturel. Un partenariat sera recherché avec l'Education Nationale et les associations qui interviennent sur le champ de la culture.

Jeunesse : une urgence sociale.

Notre choix est d'inscrire nos initiatives en faveur de la jeunesse dans l'ensemble des dispositifs que nous allons créer en matière de formation et d'emploi, de logement, de santé, de sport, de culture.

Nous avons ressenti la fracture civique qui existe entre une partie des jeunes et le reste de la société. Bien qu'il s'agisse là d'un sujet à dimension nationale, nous entendons réduire cette fracture en développant l'écoute, en les considérant comme des citoyens à part entière et en les plaçant en situation de coresponsabilité.

Claude GOMIS



Aissatou SEMEGA

Ce que seront les maisons des services publics.

Nous doterons la ville de plusieurs maisons des services publics qui permettront de rapprocher l'administration des habitants.

Les administrations communales, mais aussi les administrations nationales qui le souhaitent, s'y côtoieront. Cette sorte de guichet unique au service des habitants facilitera ainsi la vie de chacun.

Des services novateurs seront créés, notamment un service d'écoute, d'aide et d'accompagnement aux victimes de vols, de violence ou d'agression. Les associations qui le souhaitent pourront y tenir des permanences.

Une charte partenariale sera élaborée.



Edouard BOUCHER

Des comités de quartiers seront créés.

La mise en place de comités de quartiers constituera la pierre angulaire de notre dispositif de démocratie participative. Nous voulons favoriser l'appropriation de leur quartier par les habitants. Là où des associations exercent ce rôle, comme dans le quartier de la route de Verneuil, nous privilégierons une démarche partenariale et attribuerons des moyens pour la réalisation de projets collectivement définis. Ailleurs nous mettrons en place des structures de participation. Après expérimentation, nous n'excluons pas l'attribution de budgets participatifs.



Le handicap une des priorités municipales.

L'amélioration des conditions d'accessibilité dans la ville pour les personnes à mobilité réduite sera un objectif prioritaire. Nous établirons une proximité de soutien aux personnes, enfant ou adulte, atteintes de déficience mentale.

Un groupe de travail placé sous la responsabilité d'un Conseiller municipal sera mis en place et aura pour objectif d'élaborer, avant la fin de l'année « Une charte du handicap ».

Cette charte sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal. Un comité de suivi, composé de représentants d'associations et d'habitants qui souhaiteraient y participer, sera chargé de l'impulsion et du suivi de la mise en œuvre des décisions arrêtées.

Améliorer la communication entre les quartiers.

Nous travaillerons à la mise en place de transports plus fréquents entre les quartiers périphériques et le centre ville.

Cet effort portera sur les actuelles périodes creuses le samedi et le dimanche ainsi qu'en dehors des heures de pointe, les jours ouvrables.

En partenariat avec les directions des collèges et lycées, nous améliorerons la desserte de ces établissements.

Les personnes âgées au centre de nos préoccupations.

Adapter la ville à l'évolution de la pyramide des âges.

Longtemps considérée comme une ville très jeune, Les Mureaux bénéficie, en fait, de peu d'équipement et lieux d'accueil pour les personnes âgées.

Nous organiserons « les rencontres des retraités et des personnes âgées », qui auront pour but d'améliorer la réponse aux besoins de celles-ci, en matière d'aide à domicile, de service de soins, de portage des repas, de télé-alarme, de loisirs, de vacances et de séjours...

Une délégation municipale « personnes âgées et retraitées » sera créée.